

## PAIEMENT EN LIGNE DES CONSTATS D'INFRACTION

Vous avez la possibilité de payer en ligne vos contraventions émises sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe via le site Internet des institutions bancaires suivantes :

- [Banque Laurentienne](#)
- [Banque Nationale](#)
- [Caisses Desjardins](#)

### Constats admissibles

Seulement les constats débutant par **254045**, **100391 8540** et **20** sont payables par le service en ligne.



CANADA PROVINCE DE QUÉBEC CONSTAT D'INFRACTION  
DISTRICT JUDICIAIRE DE: SAINT-HYACINTHE 254045 0556251 5  
POURSUIVANT: Ville de Saint-Hyacinthe VILLE DE SAINT-HYACINTHE 700, AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 5B2  
Autre: \_\_\_\_\_ VOIR DE RÉPONSE

CONSTAT D'INFRACTION DISTRICT JUDICIAIRE DE ST-HYACINTHE 100391 8540 283501 4  
M.R.C. DES MASKOUTAINS  
Autre poursuivant: \_\_\_\_\_  
POURSUIVANT: Ville de Saint-Hyacinthe 700 av. de l'Hôtel-de-Ville Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5B2

CONSTAT D'INFRACTION / District judiciaire de SAINT-HYACINTHE  
Poursuivant : 254045 2025492 6  
VILLE DE SAINT-HYACINTHE 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2  
DÉFENDEUR PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ

### Fournisseur et numéro de constat

Pour acquitter votre constat en ligne, vous n'avez qu'à sélectionner dans la liste des fournisseurs « **Ville de Saint-Hyacinthe – Contraventions et Cour municipale** » et inscrire le numéro de constat d'infraction de 8 chiffres situés sous le code à barres.



### Délai prescrit

Avant d'effectuer votre paiement, assurez-vous que vous payez votre constat dans le **délai prescrit de 30 jours** à partir de la signification du constat. Il est important de noter que la Ville de Saint-Hyacinthe n'assumera **aucune responsabilité** si vous payez quand même votre constat en ligne passé ledit délai. Un jugement par défaut pourrait avoir été rendu dans votre dossier vous occasionnant ainsi des frais supplémentaires. Comme le versement **ne constituera pas un paiement final**, des procédures judiciaires pourront être entreprises contre vous **sans autre avis**.

# EXEMPLES DE CONSTAT D'INFRACTION

**CONSTAT D'INFRACTION / District judiciaire de SAINT-HYACINTHE**

Poursuivant : 254045  
**VILLE DE SAINT-HYACINTHE**  
 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

**20004040**  
 Numéro de référence

**DÉFENDEUR**  
 PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ

Immatriculation: Prov./État: QC Pays:  
 Marque: Modèle:  
 N.I.V.:

**Date de l'infraction**  
 Date de l'infraction: 2015-06-16 Heure: de 14:03 à 15:26

District: SAINT-HYACINTHE  
 Endroit:  
 Espace:  
 Situation: Opposé Coté: Sud  
 Panneau: MAX 80 MIN DE 9H-24H

**DESCRIPTION DE L'INFRACTION**

Règlement: 1600 Article: 64

Description de l'infraction:  
 Avoir stationné un véhicule au-delà de la durée permise, dans une zone de temps limité sur un chemin public

Nbre de photos prises

**POUR MODALITÉS DE PAIEMENT, VOIR VERSO**

Peine minimale	Frais	Contribution	Montant réclamé
30,00 \$	+ 13,00 \$	+ 0,00 \$	= 43,00 \$

ATTESTATION		SIGNIFICATION	
Je, soussigné, atteste avoir personnellement constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction décrite ci-haut a été commise.	Test	Nom:	
	Test	Qualité:	
	Test	Matricule:	
Nom:		Nom:	
Qualité:		Qualité:	
Matricule:		Matricule:	
Date d'attestation: 2015-06-16		Date de signification: 2015-06-16	
Heure: 15:27		Heure: 15:27	

**IMPORTANT**

**VEUILLEZ LIRE LA MISE EN GARDE NO 2 AU VERSO**

J'atteste que le présent document est conforme à son double sur support électronique

Nom: Qualité: Matricule:  
 Date: 2015-06-16 Heure: 15:27

38C8000200000014 05 1410 8

**FORMULE DE RÉPONSE**

À RETOURNER DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE DE SIGNIFICATION DU CONSTAT

Imm.: Prov./État: QC Marque:

**PLAIDOYER**

IMPORTANT: CONCERNANT LES CONSÉQUENCES DU PRÉSENT PLAIDOYER, VOIR AU VERSO DU CONSTAT.

À L'INFRACTION DÉCRITE À L'ARTICLE 64 DU CONSTAT  
**Date de l'infraction**  
 Date: 2015-06-16 Heure: 15:26

N° 254045 **20004040** JE PLAIDE:  
**Numéro de référence**

COUPABLE

SI VOUS DÉSIREZ FOURNIR DES EXPLICATIONS, LES INDIQUER CI-APRÈS OU JOINDRE UNE PAGE ADDITIONNELLE

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ A M J  
 NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
 LETTRES MOULÉES  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

ADRESSE DE RETOUR POUR PLAIDOYER ET / OU PAIEMENT:  
 COUR MUNICIPALE DE SAINT-HYACINTHE  
 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

**AVIS DE RÉCLAMATION**

Peine minimale	Frais	Contribution	Montant réclamé
30,00 \$	+ 13,00 \$	+ 0,00 \$	= 43,00 \$

**20004040**

  
 2000404 0

Montant payé \$

Date de signification: 2015-06-16

**COPIE DU CAISSIER (REMISE)**

96

201506161526

CONSTAT D'INFRACTION  
DISTRICT JUDICIAIRE DE ST-HYACINTHE

100391 8540 295374 3



Autre publie

Numéro de référence

Ville de Saint-Hyacinthe  
700 av. de l'Hotel-de-Ville  
Saint-Hyacinthe, Québec  
J2S 5B8

**A** 1. M.  Non  
2. M.  Oui  
3. M.  Autre

**B** Adresse App.  
Localité Province / État Code postal

**C** Confirmation d'identité  
 Permis  ass. nat.  cpq  autres  Non résident  Mineur  
 Révisé  Date de naissance  RCE Province / État

**D** Immatriculation  Temporaire Province / État Marque  
Modèle Année Couleur Essence Masse nette déclarée Kg

**E**  Code de la véhicule  Auto loi ou ré-glement Tit. Code dit. Code véhicule

**Description de l'infraction**

1. A conduit un véhicule à une vitesse supérieure à celle permise; (art. 328 CSR)  
 sur une autoroute (C.12)  dans une agglomération (C.41)  sur un chemin de béton (C.21)

2. A circulé avec un véhicule à une vitesse supérieure à celle indiquée par la signalisation (Art. 329 CSR)

3. Conducateur d'un véhicule, face à un permis d'arrêt, ne l'a pas immobilisé. Art. 368 CSR

4. A conduit un véhicule sans être titulaire d'un permis de la classe appropriée. Art. 65 CSR

5. Titulaire d'un permis de conduire, a conduit un véhicule alors que les sommes prévues n'ont pas été payées à la S.A.A.Q. à l'échéance. Art. 59.1 CSR

6. A conduit un véhicule alors qu'il faisait l'objet d'une sanction.  
(Pour condamnation au code criminel  ) (Pour points d'infirmité  ) (Amendes non payées  )  
(Autres  ) Art. 105 CSR

7. Nul ne peut remettre en circulation un véhicule alors qu'il n'a pas payé la S.A.A.Q. à l'échéance, les sommes prévues (Propriétaire  ) (Conducateur  ) Art. 31.1 CSR

8. Propriétaire d'un véhicule, ne l'a pas immatriculé. Art. 8 CSR

9. Conducateur d'un véhicule en mouvement, n'a pas porté correctement la ceinture de sécurité (art. 386 CSR)

10. Vous avez troublé la paix dans un endroit public en étant ivre ou intoxiqué (Art. 8 règlement G-100)

Autres \_\_\_\_\_

Vitesse constatée par:  
1 - Radar  
2 - Radar  
3 - Radar

Vitesse constatée:  km/h  mph

Zone de:  km/h  mph

Masse/Dimension constatée:  1 - Kg  2 - Métré

Masse/Dimension permise:  1 - Kg  2 - Métré

Date de l'infraction (A.M.A.): \_\_\_\_\_

Heure: \_\_\_\_\_

De \_\_\_\_\_ À \_\_\_\_\_

Poids d'infirmité: \_\_\_\_\_

Période de délit:

**D** Cadril:  1-Face  2-Face  3-Opposé  4-Inter.  5-Artère  6-Crois

**E** 1 - Conducateur  
2 - Exploitant  
3 - Conducateur exploitant  
4 - Même que défendeur

Nom - (prénom(s)) \_\_\_\_\_

**F** P.E.V.L.  Confirmation d'identité (voir verso) Province

**G** PEINE Pense minimale \$ + Frais \$ + Contribution \$ = Montant réclamé \$ S.I.P.C. 405

**ATTESTATION** Je, soussigné, après avoir personnellement constaté les faits mentionnés en  A  B  C  D  E et (si applicable) attesté que \_\_\_\_\_ agent de la paix, matricule \_\_\_\_\_ a constaté les faits mentionnés en  A  B  C  D  E et (si des motifs raisonnables de croire que l'infraction décrite en C à E a été commise).  
 Je n'ai pas remis le double du constat

Nom (Lettres mouluées) \_\_\_\_\_

Agent de la paix Matricule \_\_\_\_\_ Unité \_\_\_\_\_

Personne chargée de l'application de la loi Qualité \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

**SIGNIFICATION** J'ai été avisé par  lors de la perpétration de l'infraction  après la perpétration de l'infraction en double du constat:  au défendeur  au conducateur (P.E.V.L.)  en un endroit apparent du véhicule  autrement, précisez: \_\_\_\_\_

Nom (Lettres mouluées)  Même que l'attestation

Agent de la paix Matricule \_\_\_\_\_ Unité \_\_\_\_\_

Permis d'origine de l'appositor de la loi Qualité \_\_\_\_\_

Date de signification A M J Heure (H-M) \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

**H IMPORTANT**  
VEUILLEZ LIRE LA MISE EN GARDE N° 1 AU VERSO.  
TOUTEFOIS, LISEZ PLUTÔT LA MISE EN GARDE N° 2 AU VERSO SI VOUS ÊTES ÂGÉ DE MOINS DE 18 ANS OU SI LA CASE QUI SUIT EST COCHÉE



POURSUIVANT 0295374 3

100391 8540 295374 3

DISTRICT JUDICIAIRE DE  
ST-HYACINTHE

254045 **0109167** 6  
CONSTAT D'INFRACTION

POURSUIVANT:

- VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
700, AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE  
SAINT-HYACINTHE (QUEBEC) J2S 5B2
- AUTRES \_\_\_\_\_

Numéro de référence

A	1 - M. <input type="checkbox"/> Non					
	2 - Mme <input type="checkbox"/>					
	3 - Personne morale <input type="checkbox"/>					
	Nom					
B	Prénom(s)					
	Adresse					
	App.					
	Localité					
C	Province	Code postal	<input type="checkbox"/> MINEUR	Date de naissance (A-M-J)		
	N° de <input type="checkbox"/> Permis de conduire <input type="checkbox"/> Certificat <input type="checkbox"/> Licence <input type="checkbox"/> Autre permis <input type="checkbox"/> FCE					
	Règlement municipal					
	Article					
D	Description de l'infraction			Codification		
	Date de l'infraction					
	Date de l'infraction (A-M-J)					
	Heure (H-M)					
E	Endroit					
	Localisation					
	Zone					
	PEINE					
F	Pens. maximale \$ +		Frais \$ =		Montant réclamé \$	
	ATTESTATION		SIGNIFICATION			
	Je, soussigné, atteste avoir personnellement constaté les faits mentionnés en: <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction décrite en B a été commise.		J'ai remis <input type="checkbox"/> lors de la perpétration de l'infraction <input type="checkbox"/> après la perpétration de l'infraction un double du constat: <input type="checkbox"/> au défendeur <input type="checkbox"/> à une personne raisonnable, soit: <input type="checkbox"/> Autrement:			
	Nom (lettres moulées)		Nom (lettres moulées) <input type="checkbox"/> Même que attestation			
Personne chargée de l'application de la loi		Personne chargée de l'application de la loi				
G	Métricule		Métricule			
	Qualité		Qualité			
	<input type="checkbox"/> Je n'ai pas remis le double du constat <input type="checkbox"/> J'ai constaté les faits et signifié le double du constat (une seule signature requise ci-après)		Date de signification		Heure (H-M)	
	Signature		A M J			
Signature		Signature				

254045 0109167 6



0109167  
POURSUIVANT

VOIR  
CONDITIONS  
AU VERSO



CANADA  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 DISTRICT DE  
 N° CAE 000000

COUR MUNICIPALE

**CONSTAT D'INFRACTION**

DÉFENDEUR **Numéro de référence** (Article 144 C.p.p)

POURSUIVANT



Dossier n°

Immatriculation: \_\_\_\_\_  
 No permis : \_\_\_\_\_ D.D.N. : \_\_\_\_\_

J'ai des motifs raisonnables de croire que le défendeur a commis l'infraction suivante:  
 LIBU D'INFRACTION: \_\_\_\_\_

**Date de l'infraction**



Peine minimale prévue: 135.00 Points d'inaopritude: 3

Personne autorisée par le poursuivant

10-03-2014  
 Date

DATE DE  
 SIGNIFICATION  
 DU CONSTAT

Lorsque signifié par la poste, la date indiquée sur l'avis de réception ou de livraison ou celle indiquée sur l'enveloppe.

CELLE-CI: DATE

HEURE

OU

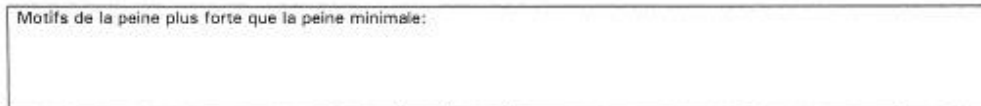
LORSQUE SIGNIFIÉ PAR:  HUISSIER  AGENT DE LA PAIX

SIGNATURE

AVIS DE RÉCLAMATION

PENÉ RECLAMÉE: 135.00 + FRAIS: 47.00 + REMORQUAGE: 0.00 + CONTRIBUTION: 14.00 = TOTAL RECLAMÉ: 196.00

Motifs de la peine plus forte que la peine minimale:



SI UNE PEINE PLUS FORTE QUE LA PEINE MINIMALE EST RÉCLAMÉE, LE DÉFENDEUR QUI TRANSMET UN PLAIDOYER DE CULPABILITÉ EN CONTESTANT LA PEINE PLUS FORTE RÉCLAMÉE N'EST PAS TENU DE TRANSMETTRE LE MONTANT TOTAL D'AMENDE ET DE FRAIS RÉCLAMÉS.

POURSUIVANT

**PLAIDOYER DE CULPABILITÉ  
 OU DE NON-CULPABILITÉ**  
 (Voir instructions au verso)

Détacher ici et retourner à l'adresse mentionnée ci-dessous



COUR MUNICIPALE DE SAINT-HYACINTHE  
 700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE  
 SAINT-HYACINTHE, QC  
 J2S 5B2  
 TEL : 450 778-8319

À L'INFRACTION DÉCRITE AU CONSTAT N° **CAE 000000** **Numéro de référence**

, JE SOUSSIGNÉ(E) PLAIDE:

- COUPABLE
- COUPABLE, MAIS JE CONTESTE LA PEINE PLUS FORTE RÉCLAMÉE;
- NON COUPABLE.

SIGNATURE DU DÉFENDEUR (PERSONNE MORALE, VOIR VERSO)

DATE

QUALITÉ (SI PERSONNE MORALE)

SI NOUVELLE ADRESSE, L'INSCRIRE \_\_\_\_\_

DOSSIER

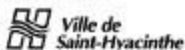


DISTRICT JUDICIAIRE DE:  
**SAINT-HYACINTHE**

254045 **0658851** 1

Numéro de référence

POURSUIVANT:



**VILLE DE SAINT-HYACINTHE**  
700, AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE  
SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 5B2

Auto \_\_\_\_\_

PAIEMENT: VOIR  
FORMULE DE RÉPONSE

Propriétaire à être identifié		Immatriculation	
Défendeur NIV			
Province État	Marque	Modèle	Couleur
Certificat d'immatriculation temporaire		Remorquage / Véhicule remorqué au	
Nom		Prénom	
Adresse		Date de l'infraction	
Heure de l'infraction			
Endroit		Date de l'infraction (A M J)	
Lieu		N° de parcimètre	
		1-Face	1-Nord
		2-Prés	2-Sud
		3-Opposé	3-Est
		4-Inters.	4-Ouest
		5-Arrière	

Description de l'infraction **VOUS AVEZ STATIONNÉ VOTRE VÉHICULE ROUTIER**

- Devant un parcimètre expiré (Art. 119, régl. municipal 1600)
- Dans un espace de stationnement réservé aux handicapés (Art. 388 du code de la sécurité routière)
- Dans une zone de livraison (Art. 95, régl. municipal 1600)
- À moins de cinq (5) mètres d'une rue transversale (Art. 69, du régl. municipal 1600)
- À moins de cinq (5) mètres d'une borne fontaine (Art. 386 CSR)
- Plus longtemps que le temps indiqué dans une zone de temps limité  
 10 min.  20 min.  30 min.  60 min.  120 min.  180 min.  
 (Art. 64, du régl. municipal 1600)
- À un endroit où une ou des enseignes indicatrices le prohibent  
 Stationnement interdit  Arrêt interdit (Art. 66, du régl. municipal 1600)
- Plus de quinze (15) minutes entre 01:00 heures et 06:00 heures  
 15 novembre au 31 mars - Règlement 47  
 article 1  article 1 (avec remisage)
- Autres \_\_\_\_\_

Photo(s) prise(s)

\$ PEINE Peine réclamée Peine minimale Frais Contribution \$ + \$ + \$ = \$ < Montant réclamé

<b>ATTESTATION</b>		<b>SIGNIFICATION</b>	
Je, soussigné, atteste avoir personnellement constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction décrite ci-haut a été commise.		J'atteste avoir remis un double du constat: <input type="checkbox"/> lors de la perpétration de l'infraction <input type="checkbox"/> après la perpétration de l'infraction <input type="checkbox"/> en un endroit apparent du véhicule <input type="checkbox"/> autrement, précisez: _____	
Nom (Lettres moulées)		Nom (Lettres moulées) <input type="checkbox"/> Même que attestation	
Personne chargée de l'application de la loi	Qualité	Personne chargée de l'application de la loi	Qualité
<input type="checkbox"/> Je n'ai pas remis le double du constat <input type="checkbox"/> J'ai constaté les faits et signé le double du constat		Date signification	
Signature		Signature	

254045 0658851 1

**IMPORTANT**  
VEUILLEZ LIRE LA MISE EN GARDE N° 1 AU VERSO.  
TOUTEFOIS, LISEZ PLUTÔT LA MISE EN GARDE N° 2 AU VERSO SI VOUS ÊTES ÂGÉS DE MOINS DE 18 ANS OU SI LA CASE QUI SUIT EST COCHÉE  .



0658851 1

VOIR CONDITIONS AU VERSO

POURSUIVANT

# EXEMPLES D'AVIS

## - AVIS DU POURSUIVANT -

**POURSUIVANTE**  
VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE  
SAINT-HYACINTHE QC  
J2S 5B2 Tél:450 778-8319



**Numéro de référence**

No de dossier: [redacted]

Date d'émission: 11-03-2014

Date de l'infraction: 08-02-2014

Véhicule: MAZDA

**Date de l'infraction**

Date de signification: 08-02-2014

**AVIS DU POURSUIVANT**

ART. 158 C.p.p.

Date de naissance: [redacted]

No d'immatriculation: [redacted]

Date d'échéance: 25-03-2014

**INFRACTION :** CALIXA-LAVALLEE  
À VILLE DE SAINT-HYACINTHE, le 08-02-2014,  
A immobilisé un véhicule à moins de 5 m d'un signal d'arrêt.

Amende	Contribution NAC	Frais	Montant total	Montant payé	Montant dû
30.00	14.00	13.00	57.00	0.00	57.00

### AVIS IMPORTANT

La poursuite vous avise qu'en regard de l'infraction mentionnée, un constat d'infraction vous a été signifié à la date indiquée ci-dessus.

Tel qu'il était stipulé au constat d'infraction, vous deviez transmettre un plaidoyer de culpabilité ou de non-culpabilité en rapport avec cette infraction.

Vous pouvez acquitter la totalité de l'amende, de la contribution et des frais indiqués dans la case « Montant dû » avant la date d'échéance auquel cas vous serez réputé avoir transmis un plaidoyer de culpabilité.

À défaut de transmettre un plaidoyer ou le montant total réclamé, un jugement entraînant des frais supplémentaires pourra être rendu contre vous, sans autre avis.

Partie à conserver

**Important : Lire au verso**

**Payable à l'ordre:** VILLE DE SAINT-HYACINTHE

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE  
SAINT-HYACINTHE QC  
J2S 5B2 Tél:450 778-8319



**AVIS**

**Numéro de référence**

No de dossier: [redacted]

Date d'émission: 11-03-2014

Date de l'infraction: 08-02-2014

Véhicule: MAZDA

**Date de l'infraction**

Date de signification: 08-02-2014

ART. 158 C.p.p.

Date de naissance: [redacted]

No d'immatriculation: [redacted]

Date d'échéance: 25-03-2014

Inscrire le montant du paiement

Amende	Contribution NAC	Frais	Montant total	Montant payé	Montant dû
30.00	14.00	13.00	57.00	0.00	57.00

Veuillez retourner cette partie avec votre paiement

**Important : Lire au verso**

**COPIE À RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT**

**- AVIS DE JUGEMENT -**

SAINT-HYACINTHE  
COUR MUNICIPALE DE SAINT-  
HYACINTHE  
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE  
SAINT-HYACINTHE QC  
J2S 5B2 Tel:450 778-8319  
NOUS VOUS AVONS DE JURE JUGEMENT A ETE RENDU DANS CETTE CAUSE.

vous avez été acquitté  vous avez été déclaré coupable

14 - 00000



MODALITÉS DE PAIEMENT  
VOIR AU VERSO

**AVIS DE JUGEMENT**

DATE DE L'AVIS 17-04-2014 N° CAUSE 14-00000 CONSTAT D'INFRACTION

CODE PENAL

No **Numéro de référence**

ENDROIT DE L'INFRACTION CALIXA-LAVALLEE

NATURE DE L'INFRACTION IMMOBILISER A - 5 M D'UN SIGNAL D'ARRET

**Date de l'infraction**

IMMATRICULATION	DATE DE L'INFRACTION 08-02-2014	POINTS D'INAPTELISE	DATE DE JUGEMENT 17-04-2014
AMENDE 30.00	SURAMENDE/CONTRIBUTION 14.00	FRAIS 70.00	MONTANT RECU
A DÉFAUT DE PAIEMENT	DÉLAI	DATE D'ÉCHÉANCE	SOLDE À PAYER
PERMIS SUSPENDU	30	17-05-2014	114.00
REMBOURSEMENT / DON	DÉLAI		

**COPIE DU DÉFENDEUR**

SAINT-HYACINTHE  
COUR MUNICIPALE DE SAINT-  
HYACINTHE  
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE  
SAINT-HYACINTHE QC  
J2S 5B2 Tel:450 778-8319  
NOUS VOUS AVONS DE JURE JUGEMENT A ETE RENDU DANS CETTE CAUSE.

vous avez été acquitté  vous avez été déclaré coupable

14 - 00000



MODALITÉS DE PAIEMENT  
VOIR AU VERSO

**AVIS DE JUGEMENT**

DATE DE L'AVIS 17-04-2014 N° CAUSE 14-00000 CONSTAT D'INFRACTION

CODE PENAL

No **Numéro de référence**

ENDROIT DE L'INFRACTION CALIXA-LAVALLEE

NATURE DE L'INFRACTION IMMOBILISER A - 5 M D'UN SIGNAL D'ARRET

**Date de l'infraction**

IMMATRICULATION	DATE DE L'INFRACTION 08-02-2014	POINTS D'INAPTELISE	DATE DE JUGEMENT 17-04-2014
AMENDE 30.00	SURAMENDE/CONTRIBUTION 14.00	FRAIS 70.00	MONTANT RECU
A DÉFAUT DE PAIEMENT	DÉLAI	DATE D'ÉCHÉANCE	SOLDE À PAYER
PERMIS SUSPENDU	30	17-05-2014	114.00
REMBOURSEMENT / DON	DÉLAI		

**COPIE À RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT**

14 - 00000



**- RAPPEL AVANT SAISIE -**



COUR MUNICIPALE  
VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE  
SAINT-HYACINTHE QC  
J2S 5B2  
(450)778-8319

Le 27-03-2014

*[Blurred text]*

*[Blurred text]*

OBJET: RAPPEL AVANT SAISIE

13-(00000) 01(00000) Numéro de référence

Montant dû: 135.00\$

Infraction: GARDIEN D'UN CHIEN SANS AVOIR OBTENU UNE LICENCE

Madame, Monsieur,

Suite à une vérification  
relatifs à votre condam.  
montant dû en date de

**Pour ce qui est de la date de l'infraction,  
veuillez vous référer à votre avis de jugement  
ou au constat d'infraction.**

Si le montant dû n'est pas acquitté le 16-04-2014, un bref de saisie sera remis à nos huissiers pour exécution et des frais supplémentaires seront ajoutés sans autre avis de notre part.

Veuillez noter que le paiement devra se faire en argent comptant, chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre de la VILLE DE SAINT-HYACINTHE.

*[Blurred text]*

Veuillez agir en conséquence.

Le percepteur des amendes,

*[Blurred text]*